



DAL Saint Ouen

Tel : 06 18 28 13 86 ou 06 60 69 88 83

dalsaintouen@altern.org

**Comité de Soutien
Aux Expulsés
du 4 rue Jules Verne**

POUR LE RELOGEMENT ET LA REGULARISATION DE TOUS LES EXPULSES

Le 25 octobre 2006, le campement des familles expulsées du 4 rue Jules Verne à la rue a été évacué d'un commun accord par la mairie et la sous préfecture. Les 25 et 26 des rencontres avec la sous-préfecture ont conduit au réexamen de leur situation administrative.

Depuis 1999, la quarantaine de familles qui a réquisitionné le 4 rue Jules Verne se battent pour la reconnaissance de leurs droits. En 2004, grâce à leur lutte et le soutien actif des audoniens, la municipalité a dû reconnaître à des résidents considérés comme « squatters » le droit au logement. Elle a engagé sur l'immeuble, une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale, demandée depuis 2001 par le DAL. Cette procédure qui associe ville, Préfecture, propriétaire de l'immeuble (la Logicil) devait permettre d'engager le relogement des familles sans expulsion. **Ainsi, une partie des familles sans-papiers ont été régularisées et des relogements à Saint-Ouen, dans le 93 et sur l'ensemble de l'Île de France de 26 familles ont été réalisées.**

Aussi l'accord entre la Ville, l'Etat et la Logicil a été passé sans les familles et laisse des familles sans solutions. Le 20 juillet 2006, 12 familles qui restaient dans l'immeuble furent expulsées. Cinq sont en attente de relogement promis par l'Etat et la Logicil. Trois autres devraient être admises dans des résidences sociales. Les 4 dernières familles sans papiers se sont retrouvées à la rue le 5 octobre suite à une rupture de l'hébergement. Depuis un membre d'une des familles a obtenu le titre de réfugié politique et est hébergé provisoirement à l'hôtel.

Le 25 octobre matin, il restait donc 3 familles dans le campement, qui a été évacué par la police et les services municipaux ! Le 25 octobre, la rencontre entre les familles, le DAL Saint-Ouen et la sous-préfecture a confirmé le réexamen des dossiers de régularisation, et le refus des 3 familles d'être envoyés dans le centre d'hébergement de Vaujours. Le 26 octobre, la rencontre entre la sous préfecture, un représentant des familles, la Coordination 93 des sans papiers, le Réseau éducation sans frontières et certains membres de l'UCIJ de Saint-Ouen a donné raison aux familles :

- c'est parce que les familles n'ont pas rompu **la scolarité de leurs enfants** en allant à Vaujours que leurs demandes de régularisation ont encore une chance d'aboutir !
- **une famille qui dispose d'une Autorisation Provisoire de Séjour valide a reçu un Arrêté Préfectoral de Reconduite à la Frontière !** A Vaujours, elle aurait pu être mise dans l'avion avant que le recours au tribunal n'ait été envoyé.

Le campement de près de trois semaines et la lutte des familles avec l'appui de tous a permis de faire évoluer la position de l'Etat. Depuis l'évacuation du campement, les familles dorment chez des habitants de la ville, jusqu'à lundi, dans l'attente d'une autre proposition d'hébergement. Avec leur comité de soutien, elles demandent que leurs enfants puissent continuer à aller à l'école, que la petite Fatoumata soit enfin inscrite elle aussi et que l'ensemble des institutions concernées prennent leur responsabilité pour un hébergement décent à Saint-Ouen ou à proximité jusqu'à la régularisation et le relogement définitif de tous les expulsés. Soyons solidaires !

**Rassemblement, lundi 30 Octobre à 18 H.
Place de la Mairie de Saint-Ouen
SOLIDARITE AVEC LES EXPULSES !
PIQUE-NIQUE DIMANCHE 29 OCTOBRE MIDI**